

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 16h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 30 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Roger Pégourié aux Cabannes, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Désignation d'un délégué au sein du Syndicat AGEDI
Référence : D 2022.19

Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14
Délégués présents : 12 Suppléants présents : 2
Voix délibératives : 14

Titulaires présents : Christine BARRILLIOT, J-Louis BOUSQUET, Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Luc CANTALOUBE, Françoise EMERIAUD, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Sylvie GRAVIER, Didier SOMEN, Pascal THIERY, Myriam VIGROUX

Suppléants présents avec voix délibérative : Jean-Marc SENGES, Bernard TRESSOLS,

Titulaires excusés : J-Marc BALARAN, Sabine BOUDOU-OURLIAC, J-Claude CLERGUE, Claude CRAYSSAC, Christian PUECH,

Suppléants excusés : Serge BOURREL, Denis MARTY, Didier ROUDIER, Sandrine SANDRAL, J-Michel SIBRA,

Autres participants : Antoine BOUTONNE, Stéphanie CANTALOUBE, Loris CARIOU, Dominique DECLERCQ PUYPE, Julien FRAT, Michel REYNES

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Monsieur le Président informe le Conseil Syndical qu'à la suite de son élection en date du 30/03/2022, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, relevant du collège n°1, doit désigner un délégué parmi ses membres.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- DESIGNER **Monsieur J-Luc ESPITALIER**, comme délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.
- AUTORISER Monsieur le Président, à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au Syndicat AGEDI la présente décision.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président, Jean-Luc ESPITALIER

